



LETTRE OUVERTE

à

**Madame VASSAL,
Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône**

Madame la Présidente,

Notre organisation syndicale vous interpelle sur la situation des adjoints administratifs exerçant leurs missions au sein des secrétariats des MDS à la DGAS.

Ces agents de catégorie C – indispensables au bon fonctionnement des MDS – occupent les mêmes fonctions que leurs collègues de catégorie B qui bénéficient, eux, d'un déroulement de carrière bien plus intéressant.

Ces personnels très investis assument des tâches très diverses ainsi que des responsabilités importantes car ils ont la charge d'établir le premier contact avec un public souvent très vulnérable et dans la plus grande précarité.

Ces agents au nombre de 89 viennent compenser dans les MDS les difficultés à recruter des rédacteurs et certains d'entre eux y travaillent depuis de nombreuses années. Positionnés sur les mêmes fonctions que les rédacteurs, nous avons pu constater ces dernières années une forte augmentation du niveau de responsabilité, d'expertise et d'engagement de ces professionnels sans que l'administration accompagne de façon significative une valorisation financière de leur régime indemnitaire.

Pourtant, au-delà de l'accueil physique et téléphonique du public, ils ont en charge l'élaboration des dossiers de Fonds de solidarité à l'énergie, la gestion administrative globale, la participation aux synthèses... Si dans le passé nous avons pu obtenir certaines avancées comme la NBI à 15 points et des jours de congés supplémentaires, et après relance, une augmentation de 60 euros dans le cadre du RIFSEEP, aujourd'hui la situation financière des adjoints administratifs des MDS stagne.

.../...

Or, ces agents travaillent dans des conditions très difficiles et sur des fonctions "usantes" du fait notamment de l'explosion du nombre de personnes accueillies et du retrait sans précédent des administrations autrefois partenaires.

Depuis plusieurs mois ces personnels de secrétariat se réunissent et font part de leur manque de reconnaissance et de l'absence de valorisation à sa juste valeur du travail accompli au quotidien au service des usagers.

Reçus le 26 juin 2019 par Monsieur le DRH et Madame la Directrice de la DITAS dans un climat d'écoute respectif, ces agents ont dû néanmoins prendre acte du positionnement de la Collectivité à leur égard à savoir l'absence d'ouverture quant à une meilleure reconnaissance de leur régime indemnitaire et de leur déroulement de carrière, malgré une reconnaissance de leur place essentielle au sein des équipes.

C'est pourquoi, ces personnels ont décidé de s'adresser à vous avec notre syndicat afin de pouvoir aller plus loin dans le dialogue et les perspectives. En effet, ces agents souhaitent de façon bien légitime pouvoir échanger avec vous de leur demande de reconnaissance financière de leurs fonctions spécifiques et de la mise en place des dispositions pour faciliter un déroulement de carrière plus attractif.

C'est dans ce cadre que nous sollicitons un rendez-vous dans les meilleurs délais et dans l'attente, vous prions d'agréer, Madame La Présidente, nos respectueuses salutations.

Alain ZAMMIT
Secrétaire du syndicat CGT

Syndicat CGT du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
Tél. 04 13 31 19 70
syndicat.cgt@cg13.fr
www.cgt-cd13.org